

 **PROJET DE PARC**
Éolien en mer de Fécamp

DÉBAT PUBLIC
du 20 mars au 20 juillet 2013

**Ce débat
est
le vôtre !**

**Informez
vous.**

Participez...

**Donnez
votre
avis !**



Pourquoi un débat public ?

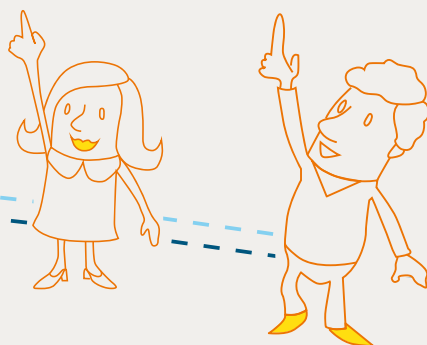
« On entend des interrogations sur le débat public : une concertation a eu lieu, certains affirment que la décision a déjà été prise, d'autres craignent que le projet, dont ils attendent des retombées positives, soit retardé.

Il faut rappeler :

- qu'aucune décision définitive n'a encore été prise, un appel d'offres a eu lieu mais la « levée des risques », la décision sur la poursuite du projet, n'aura lieu qu'après le débat, en octobre ;
- que le débat public a été organisé pour ne pas retarder le projet, s'il doit se réaliser ;
- que le débat public n'est pas la concertation, il s'adresse à un large public, il est organisé par une commission indépendante de la société Eoliennes offshore des Hautes Falaises ; cette commission veille à ce que des informations complètes et objectives soient données.

Enfin, la Commission nationale du débat public a été saisie de quatre projets de parcs éoliens en mer, à Fécamp, Courseulles-sur-mer, Saint-Brieuc et Saint-Nazaire. Elle a estimé nécessaire que le public soit informé et donne son avis de façon similaire pour ces quatre projets. »

Olivier Guérin, Président de la Commission particulière du débat public (CPDP) Éolien en mer de Fécamp



Des réunions riches d'enseignements

Deux réunions pour asseoir le débat

Près de 230 personnes ont assisté à la réunion d'ouverture et une centaine à la réunion générale de Saint-Jouin-Bruneval. Lors de ces réunions, les questions ont été nombreuses et ont permis à la CPDP de prendre la mesure des problématiques abordées. Il s'agissait notamment du raccordement à terre, du financement du projet, des conséquences financières sur les utilisateurs, de la mutation du réseau de transport d'électricité, de l'impact sur le paysage, de l'environnement, de la biodiversité, du devenir du parc après sa période d'exploitation, de la répartition de la taxe spéciale sur l'éolien en mer, de la nature et la provenance du ballast utilisé pour lester les fondations gravitaires, des risques technologiques, du coût de rachat de l'électricité, de la visibilité du parc depuis la côte, ou encore de l'empreinte carbone du projet.

Ces deux premières réunions ont permis de préparer les réunions thématiques et d'identifier les acteurs qui enrichissent le débat.



**« La concertation préalable et le débat forment un tout harmonieux »
Jean-Paul Escande, membre de la CPDP**

Quel est l'intérêt d'un débat public sur un projet de parc éolien ?

J-P. E : La transition énergétique est le problème le plus important pour les décennies à venir. Participer à la mise en place d'un projet concret est une véritable chance pour apprendre.

Lors des réunions, recueillir, en face à face, l'opinion du public permet de se faire une idée de la situation qu'aucun sondage ni étude indirecte n'est capable d'apporter. Les médecins savent que la télémédecine ne remplacera jamais le colloque. Le débat public a un côté médical intéressant...

Vous avez animé une réunion à Saint-Jouin-Bruneval, qu'est-ce qui vous a marqué ?

J-P. E : J'ai noté une véritable envie de comprendre. Peut-être le plus intéressant c'est que le public a compris qu'il ne s'agissait pas d'une tempétueuse réunion contradictoire, mais d'un processus de prise en compte de l'état de l'opinion en vue de décision ultérieure.

La concertation préalable menée par le maître d'ouvrage en fait-elle un débat singulier ?

J-P. E : Il n'y a guère de doute que le travail préalable du Maître d'ouvrage a considérablement rabaissé les difficultés. On voit d'ailleurs que le débat public donne la parole à ceux qui n'avaient pas été partie prenante à la concertation. Beaucoup découvrent alors avec plaisir qu'il n'y a pas eu de décision prise dont on les informe ensuite. Ainsi la concertation préalable et le débat public forment-ils un tout harmonieux.



**« Je souhaitais avoir une présentation approfondie du projet »
Jean-Luc Dron, Saint-Léonard**

Pourquoi avez-vous participé à la réunion de Saint-Jouin-Bruneval ?

J-L. D : Etant en vacances, je n'ai pas pu participer à la première réunion à Fécamp, plus proche de mon domicile (Saint-Léonard). Je souhaitais avoir une présentation approfondie du projet et pouvoir

échanger de vive voix avec les différents acteurs du projet, afin de recevoir des réponses précises à mes interrogations sur les plans technique, social et économique. Etant natif du Tréport, je me suis intéressé également à ce projet à l'autre bout du département. Le projet de Fécamp paraît faire l'objet d'une acceptation par les professionnels et usagers de la mer, les élus et la population, alors que le projet du Tréport a fait l'objet d'une forte opposition. J'attends de ces réunions publiques qu'elles m'apportent les éléments me permettant de mieux appréhender ces deux situations paradoxales.

Qu'est-ce qui a retenu votre attention ?

J-L. D : Les apports techniques ont été très satisfaisants, par contre, les réponses apportées sur le plan économique m'ont paru très décevantes (prix de rachat du MWh confidentiel ; réponses sur la durée de rentabilité et retour sur investissement trop floues).

Qu'espérez-vous de la suite du débat public ?

J-L. D : Personnellement, les quelques réunions thématiques à venir me permettront de mieux comprendre les impacts et l'intérêt de ce projet. J'espère une participation plus active de la population car il me semble très important que les citoyens puissent s'informer, s'exprimer et peser sur les choix politiques en matière d'énergie. Doit-on construire de nouveaux moyens de production ou chercher à maîtriser et réduire notre consommation d'énergie ? Mais cette question est malheureusement hors cadre du débat public.

Les réunions thématiques sont lancées

La première réunion thématique a été organisée à Etretat. Consacrée aux paysages et au tourisme, elle a accueilli près de 120 personnes et a permis à la CPDP d'identifier clairement les premières oppositions marquées au projet. Notamment avec l'intervention de Cyriaque Lethuillier, guide nature, qui a donné son avis sur le projet et sur son impact sur le paysage.

La CPDP a également accueilli Christophe Cusseau, directeur de l'Office de Tourisme de Fécamp, qui a indiqué que le projet suscitait des attentes chez les professionnels du tourisme.

La problématique de la compatibilité du projet avec les classements « Unesco » et « Grand Site de France » a également été soulevée.

Chantier, biodiversité, pêche et raccordement électrique

Il reste quatre réunions thématiques avant la fin de ce débat public. Des réunions qui seront consacrées à la pêche et aux usages professionnels de la mer, à l'environnement et la biodiversité, au temps du chantier et au raccordement électrique.

À chacune de ces réunions, la CPDP accueillera des experts, rencontrés et identifiés lors de la préparation du débat. Ces experts viendront apporter des éclairages sur des points particuliers qui permettront d'enrichir le débat.



« Un public conscient de la nécessité d'une diversification énergétique » Dominique Planchon, membre de la CPDP

Quel regard portez-vous sur le déroulement de ce débat ?

D.P : Je relève que les questions posées par le public, qui semble très conscient de la nécessité d'une diversification énergétique, manifestent une curiosité mature

et responsable à propos de l'éolien en mer: la technique elle-même, son coût, les emplois qui vont être générés et les formations qui seront nécessaires. Si toutes les personnes qui viennent assister aux réunions ne prennent pas la parole, l'attention dans la salle est toujours grande.

Vous avez animé une réunion à Etretat, qu'est-ce qui a particulièrement retenu votre attention ?

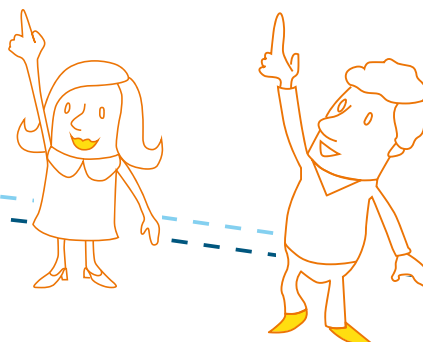
D.P : Jusqu'à ce jour, la question de la visibilité du parc depuis la côte et de son impact sur les activités touristiques avait peu été abordée. Je pensais que la thématique que nous avons retenue pour cette réunion libérerait une parole plus tranchée. Certes, une parole disons peu favorable s'est exprimée mais elle n'a guère été reprise. Cette fois encore, des questions très fouillées ont été posées dans les domaines technique et économique, et l'écoute des réponses du maître d'ouvrage a été très attentive.

La concertation menée avant le débat par le maître d'ouvrage en fait-elle un débat singulier ?

D.P : Je crois pouvoir répondre par l'affirmative. Nous avons dû bien préciser, l'objet du débat public -permettre au public de s'informer et de s'exprimer- auprès des personnes qui avaient participé à cette concertation menée par le maître d'ouvrage et qui craignaient que l'ouverture du débat public ne ralentisse la réalisation du parc éolien en mer. Toujours nous précisons qu'aucune décision définitive n'est encore prise.

Qu'est-ce qui vous paraît important dans le débat public ?

D.P : J'apprécie ce rôle de la CPDP, qui est de veiller, en toute neutralité, à ce que les personnes qui le souhaitent reçoivent du maître d'ouvrage une information claire, précise et complète, et puissent s'exprimer en toute liberté. Ayant une expérience en matière de navigation et attirée par tout ce qui touche au domaine maritime, j'y veille particulièrement. Comme citoyenne, j'estime indispensable une telle information et une telle possibilité d'expression sur tout projet important pour l'environnement.





« Je ne crois pas aux retombées touristiques du projet »

Michel Vimont, Le Tilleul

Qu'est ce qui vous a amené à participer ?

M.V : Les projets éoliens m'intéressent, j'ai d'ailleurs participé à l'installation de la première éolienne au sein du Lycée Guy Maupassant.

Aujourd'hui, je m'interroge sur la multiplication des parcs qui pourraient dénaturer le paysage. Nous avons déjà les éoliennes du Cap Fagnet, à terre.

Quels sont les éléments qui ont particulièrement retenus votre attention ?

M.V : Pour ce qui est du tourisme, je ne crois pas du tout à des conséquences touristiques positives sur le long terme, la création du port d'Antifer a créé une certaine curiosité, mais de courte durée ; je pense que

c'est un argument pour faire passer le projet auprès du public. Mais notre région a d'autres atouts.

La concertation préalable menée par le maître d'ouvrage en fait-elle un débat singulier ?

M.V : J'ai suivi avec grand intérêt la concertation qui a été menée et je considère ce débat public comme étant la suite. Les institutionnels sont toujours très présents.

Qu'espérez-vous de la suite du débat public ?

M.V : Il est important d'obtenir des réponses sur les questions techniques et la rentabilité. Le problème de la pollution visuelle et de la proximité est à considérer, ce projet me paraît prévu trop près de nos côtes. Je préférerais des éoliennes flottantes loin des côtes, j'ai entendu parler d'un projet au large de Fos-sur-Mer, à 40 kilomètres de la côte, par 200 mètres de fond.

Un atelier dédié aux scolaires

Une première en France

Grâce à l'investissement de Didier Pinel proviseur du lycée Guy de Maupassant à Fécamp, de Gilles Mezanger, chef des travaux, et de plusieurs enseignants, la CPDP a organisé un atelier consacré à l'emploi et la formation professionnelle le 2 avril.

Quelque 150 élèves avaient préparé cet atelier avec leurs professeurs et ont posé 75 questions au maître d'ouvrage sur les énergies renouvelables, leur coût, le projet de Fécamp et ses caractéristiques, ainsi que les métiers de l'éolien et les rémunérations.

Le site internet du débat à mi-parcours, c'est :

- les archives des 4 premières réunions (vidéos, comptes-rendus, présentations)
- 18 avis et commentaires au sein de 9 espaces de discussion
- 25 questions ayant reçu 21 réponses de la CPDP, du maître d'ouvrage ou de RTE
- 1 contribution
- 1 cahier d'acteur
- plus de 15 documents et études pour approfondir les questions du débat

Mais aussi...

- 3104 visiteurs uniques depuis l'ouverture le 12 mars

« Je ne pensais pas qu'il y avait autant de travail à effectuer avant la pose des éoliennes. »

Florian Caillot, 1^{ère} année BTS

Maintenance Industrielle

Lycée Guy de Maupassant, Fécamp

Connaissez-vous l'existence de ce projet et du débat public ?

F.C. : Oui, c'est un projet dont j'ai beaucoup entendu parler, notamment lors de différentes manifestations comme la Route des énergies et le Forum métiers de l'éolien offshore qui s'est déroulé à Fécamp en février 2012.

Je connaissais aussi l'existence de ce débat, mais j'ai été un peu déçu. J'ai posé plusieurs questions et j'ai trouvé que les réponses qui m'ont été apportées manquaient de précision ; elles étaient noyées dans la masse, pas suffisamment individualisées.

Qu'est ce qui a particulièrement retenu votre attention ?

F.C. : Je ne pensais pas qu'il y avait autant de travail à effectuer avant la pose des éoliennes. Entre les différentes études et l'appel d'offres, il faut beaucoup de temps pour qu'un projet comme celui-là aboutisse.





« Les questions ne sont pas polémiques »
Joëlle Fodor, membre de la CPDP

Vous avez déjà une expérience du débat public, quel intérêt trouvez-vous à cette procédure ?

J.F : Informer le plus largement possible le public concerné par le projet mais aussi les autres, ceux-ci participant également à l'effort financier nécessaire à la réalisation

du projet. Les questions réponses sur le site permettent d'approfondir le débat public en séance et le compte-rendu de ces débats a une influence réelle sur le devenir du projet. Par exemple, à la suite du débat sur le réseau du métro du Grand Paris auquel j'ai participé des gares ont été rajoutées à la demande des usagers, des implantations de gares ont été relocalisées ...

Vous avez animé un atelier dédié aux scolaires? Qu'est-ce qui a particulièrement retenu votre attention ?

J.F : Cet atelier, dédié aux élèves de collège et lycée, a été initié pour aborder les thématiques qui les intéressaient le plus et pour répondre à leurs préoccupations. Quatre thèmes ont retenu leur attention : les énergies renouvelables, le projet de

parc éolien en mer de Fécamp, le fonctionnement et les caractéristiques techniques de l'éolien en mer et enfin les métiers de l'éolien en mer. Le fait de demander aux élèves de préparer leurs questions au préalable nous a permis de mieux répondre à leurs préoccupations, et de mieux cibler leurs interventions. Tous les élèves ont souhaité comprendre le choix de la zone d'implantation du parc, les élèves de 4^{ème} ont posé des questions sur les conséquences sur le paysage, la pêche, la faune et la flore. De nombreuses questions ont été posées sur les caractéristiques techniques de l'éolien en mer notamment sur la construction des éoliennes leur coût et la production d'électricité. Enfin, les questions concernant les métiers de l'éolien en mer ont été majoritairement posées par les élèves de 1^{ère} STI et de BTS. J'ai été particulièrement interpellée par la pertinence des questions posées et l'intérêt de la salle.

La concertation préalable menée par le maître d'ouvrage en fait-il un débat singulier ?

J.F : En effet la population est déjà largement sensibilisée au projet et les questions ne sont pas polémiques.



Trois questions à...

Bertrand Allanic, Directeur de projet, EDF EN



Quelle est, selon vous, la pertinence d'une telle procédure dans le processus décisionnel de la construction du parc éolien en mer de Fécamp ?

B.A. : Le débat public est un moment fort dans l'élaboration de ce projet. C'est un moment d'échanges important et nous nous efforçons d'apporter des réponses à l'ensemble des questions qui sont posées, d'examiner avec soin les suggestions qui pourraient être faites et d'étudier, le cas échéant, les aspects du projet qui seraient insuffisamment pris en compte dans les études que nous menons actuellement ou dans celles que nous prévoyons de réaliser.

La concertation préalable, menée par vos soins, en fait-elle un débat singulier ?

B.A. : Le projet présenté au débat public est relativement bien connu de la part de plusieurs acteurs du territoire. Il résulte d'un processus de

concertation engagé par le maître d'ouvrage avec ces acteurs depuis plusieurs années: élus locaux, organisations professionnelles (notamment du secteur de la pêche), associations de protection de l'environnement et du cadre de vie, etc. Ce travail de concertation nous a permis d'élaborer un projet respectueux des principaux enjeux du territoire. Ce débat a toute sa place car il permet maintenant à l'ensemble du public concerné par le projet de s'exprimer.

Qu'avez-vous entendu, un mois après le début du débat public, et qu'en reprenez-vous pour préparer la future décision du maître d'ouvrage ?

B.A. : Nous avons constaté jusqu' alors une participation importante du public à ce débat. Les questions qui ont été posées ont donné lieu à des échanges soutenus et constructifs. Différents points de vue ont été exprimés.

Les caractéristiques du projet que nous présentons aujourd'hui ne sont pas totalement figées et il reste de nombreuses étapes avant que ce projet puisse se réaliser. Il ne s'agit pas de bouleverser complètement la conception du projet mais de chercher à l'affiner et si possible à l'améliorer et c'est dans cette ligne que s'inscrit ce débat public.

Notre démarche aujourd'hui consiste à répondre aux préoccupations du public, à écouter les propositions qui pourraient émerger et à rechercher tous les axes d'amélioration possibles de ce projet et de la manière dont il peut s'inscrire dans le territoire.

À l'issue de ce débat public, nous nous prononcerons formellement sur la suite que nous entendons donner à ce projet et nous proposerons à la Commission particulière du débat public, des modalités de poursuite de la concertation pour la suite du projet.

Encore 5 réunions dont 4 thématiques pour s'informer, poser des questions et donner son avis

RÉUNIONS THÉMATIQUES

Mardi 14 mai - Le Havre de 19h30 à 22h30

« *Le temps du chantier* »

Docks Café,
Quai de la réunion

Vendredi 24 mai - Saint-Pierre-en-Port de 18h30 à 21h30

« *Environnement et biodiversité* »

Salle des Pommiers,
Rue des fermes

Mardi 4 juin - Fécamp de 18h30 à 21h30

« *Pêcheurs, professionnels et usagers de la mer* »

Cinéma Grand Large,
Place Bellet

Mardi 25 juin - Fécamp de 18h30 à 21h30

« *Le raccordement électrique* »

Cinéma Grand Large,
Place Bellet

RÉUNION DE CLÔTURE

Mercredi 10 juillet - Fécamp de 18h30 à 21h30

La CPDP y présentera les principaux éléments discutés au cours du débat.

Cinéma Grand Large,
Place Bellet

Le débat se poursuit aussi par écrit :
adressez vos questions, avis ou contributions
par courrier postal ou électronique, ou directement sur le site du débat.

CPDP - Eolien en mer-Fécamp

13 quai BERIGNY - 76400 FECAMP - Tél. : 02 27 30 54 75
contact@debatpublic-eolienmer-fecamp.org

www.debatpublic-eolienmer-fecamp.org